

“LE POUVOIR, LA PRESSE ET LES INTELLECTUELS EN ALGERIE”, DE M. BRAHIM BRAHIMI (1)

Par Ramdane DJAZAIRI

Ce livre, écrit bien avant les événements d'octobre, est le fruit d'un travail universitaire (thèse de doctorat d'Etat) soutenu à Paris en 1987. C'est pour cela que plusieurs interrogations et thèses développées dans l'ouvrage, ont trouvé réponses en ce laps de temps.

L'auteur traite *“des rapports entre la nature du régime politique et la situation de la presse”*. il développe *“une analyse critique sur l'emprise du pouvoir sur l'information, fait le procès implacable de la “basse intelligentsia” et dénonce les fonctionnaires de la Culture qui bloquent la création intellectuelle”*.

L'ouvrage se divise en deux parties distinctes. La première traite des caractéristiques de l'information de 1962 à nos jours (avant octobre 88). Dans ce volet, M. Brahimi a notamment abordé l'évolution des moyens d'information (presse écrite et audiovisuelle), de la diffusion et de la publicité ; les conséquences du monopole sur le contenu de l'information et sur l'exercice de la profession.

L'évolution des moyens d'information de 1962 à 1988 a permis à l'auteur de cerner la politique des gouvernants dans le domaine de l'information.

“Cette évolution, selon M. Brahimi, a été marquée par l'institution du monopole de l'Etat sur la presse dès les premières années de l'indépendance du pays”.

“La fonctionnarisation de la presse, ajoute-t-il, a abouti à la mise à l'écart du

(1) Brahimi Brahimi : le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie. Editions L'Harmattan. Collection : Histoire et perspectives méditerranéennes, Paris 1990.

(*) M. Brahimi Brahimi enseigne à l'Université d'Alger, Institut des sciences de l'information, depuis 1972. Diplômé de l'institut de journalisme (1968) et de l'institut français de presse (1971), il a soutenu une thèse de 3^{ème} cycle en sciences de l'information (1975) et une thèse d'Etat en sciences politiques (1987) à Paris II.

Après un bref passage à la RTA (1968-69) où il s'est vite rendu compte qu'il est difficile d'exercer la profession de journaliste, il se consacre à partir de 1970 à la recherche et l'enseignement.

Il a publié des études critiques dans des ouvrages consacrés à l'Algérie (*“L'Algérie : espoirs et réalités”*, Temps modernes, 1982 ; *L'Algérie et la modernité* ; Codesria-silex, 1989 ; *La presse écrite au Maghreb*, 1989...).

champ culturel des intellectuels algériens et au blocage des initiatives des journalistes qui sont sévèrement contrôlés par les différents "chefs" au niveau de chaque organe d'information".

"L'année 85, marquée par la naissance de nouveaux journaux et l'opposition presse du parti/presse gouvernementale, annonce-t-elle un tournant important dans l'histoire de la presse algérienne ?", s'interroge l'auteur.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Brahimi aborde l'environnement idéologique, politique et culturel dans lequel baignait la presse. Car, dit-il, *"il ne faut pas croire que l'amélioration du contenu et de la qualité de l'information dépend seulement de l'amélioration des techniques d'impression et de diffusion de la presse. La presse dépend largement de l'environnement dans lequel elle évolue"*. Dans ce second volet, il insiste notamment sur les rapports entre le pouvoir, les institutions, la presse et les intellectuels. Il consacre aussi un chapitre au marasme culturel, et plus particulièrement l'alphabétisation. *"Le champ culture, écrit-t-il, est dominé par les milieux conservateurs qui utilisent la religion pour mieux asseoir leurs positions politiques au sein du pouvoir. Le marasme culturel est la conséquence logique du monopole détenu par l'Etat sur les moyens d'information et sur le secteur de la culture et de l'éducation (...). Le blocage de l'information est dû au contrôle des fonctionnaires de l'Etat sur les moyens d'information. Les intellectuels critiques se trouvent rejetés des circuits officiels de la culture et de l'information"*.

"En d'autres termes, poursuit-il, Il n'est pas suffisant de disposer de moyens techniques sophistiqués et de bons journalistes pour avoir une bonne presse". Pour mieux étayer ses dires, M. Brahimi paraphrase la formule célèbre : *"Le pouvoir n'a que la presse qu'il mérite"*. *"Le pouvoir politique est obligé aujourd'hui de faire des concessions, afin de permettre aux intellectuels de s'exprimer librement sinon il va perdre toute crédibilité auprès des citoyens qui vont pouvoir capter de nombreuses chaînes de télévisions étrangères et échapper au monopole de l'Etat sur l'informatin"*, conclut-il.

Tout de même, il faut reconnaître que le processus démocratique, engagé après Octobre 88, a eu un impact positif sur l'information et son orientation, et ce, en libérant les initiatives et les énergies créatrices.

Certes, certains obstacles majeurs demeurent en suspens. Mais avec la fin du monopole de l'Etat, et la disparition du ministère de l'information, la presse s'est libérée des carcans bureaucratiques et s'est enrichie de nouvelles publications.

Le paysage médiatique commence à changer de "look", et les rapports entre le régime politique et la presse prennent une autre tournure.